

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00224 Numéro SIREN : 786 920 306 Nom ou dénomination : CORA
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 11236

PROVERA MEDIA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Domaine de Beaubourg
1, rue du Chenil
77183 CROISSY BEAUBOURG
RCS MEAUX 821 769 742

REÇU LE
20 SEP. 2023
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

2554256

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LA PRÉSIDENTE



ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2022	31/12/2021
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 557		2 557	2 557
ACTIF IMMOBILISE	2 557		2 557	2 557
Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 389 654		3 389 654	3 349 443
Autres créances	14 495		14 495	16 772
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	310 038		310 038	101 474
Charges constatées d'avance	299		299	
ACTIF CIRCULANT	3 714 488		3 714 488	3 467 691
TOTAL GENERAL ACTIF	3 717 045		3 717 045	3 470 248
PASSIF			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel			10 000	10 000
Ecart de réévaluation				
Réserve légale			1 000	1 000
Réserves réglementées				
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants				
Report à nouveau			14 924	14 924
Résultat de l'exercice			10 186	8 164
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			36 111	34 088
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes assimilées			55	54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			245 518	114 676
Autres dettes, dont comptes courants d'associés			3 435 360	3 321 428
Produits constatés d'avance				
DETTE			3 680 934	3 436 159
TOTAL GENERAL PASSIF			3 717 045	3 470 248

RESULTAT COMPTABLE		31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	dont export		
Production vendue de services		271 772	233 121
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		639	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		272 412	233 122
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes	crédit bail mobilier		
Autres charges externes	crédit bail immobilier	257 692	220 936
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE	1 096	1 139	1 079
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		258 831	222 015
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 581	11 107
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles	dont amort.souscript. PME innovantes		
	dont amort.exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices		3 395	2 943
BENEFICE ou PERTE		10 186	8 164
RESULTAT FISCAL		Résultat comptable	10 186
REINTEGRATIONS			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		3 395	
Divers, intérêts Cptes-cts	écart sur OPC		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	dont part loyers dispensés de réintégration		
Charges afférentes du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Résultat fiscal régime optionnel de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Produits afférents du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
DEDUCTIONS			
Entreprise nouvelle	Zones franche urb.		
Restruct. Défense	Rep. ent. Difficult.		
Entreprise innovante	Bass. empl. à redyn.		
Divers, dont "Outre mer"	Revitalisation rurale		
ZFANG	Créances sur déficit		
Zone développ. prioritaire	Déduction except.		
Art 39 decies B	Bass. urbain dynam.		
Art 39 decies D	Art 39 decies A		
Art 39 decies F	Art 39 decies C		
Art 39 decies G	Simul. de conduite		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits		BENEFICE ou PERTE	13 581

PROVERA MEDIA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : Domaine de Beaubourg
1, rue du Chenil
77183 CROISSY BEAUBOURG
RCS MEAUX 821 769 742

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 5 JUIN 2023**

LA SOUSSIGNÉE :

La société **PROVERA France**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé Domaine de Beaubourg - 77183 CROISSY BEAUBOURG, immatriculée au RCS de MEAUX sous le numéro 442 670 949, (ci-après l'« **Associé Unique** »),

Représentée par Monsieur Louis BOURIEZ, en sa qualité de Président,

Elle-même Présidente et propriétaire de la totalité des 100 actions de la société **PROVERA MEDIA** sus-désignée, (ci-après la « **Société** »),

(...)

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- (...)
- Affectation du résultat dudit exercice ;
- (...)
- (...)
- (...)
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

(...)

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit le bénéfice s'élevant à 10 186 euros, de la manière suivante :

- L'intégralité à titre de "DIVIDENDE" à l'Associé Unique, soit la somme de..... 10 186 €,

Il sera donc distribué un dividende de 101,86 € par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique reconnaît en outre qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
31/12/2019	/	/
31/12/2020	5 583 €	55,83 €

31/12/2021	8 164 €	81,64 €
------------	---------	---------

(...)

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Certifié conforme à l'original par
L'ASSOCIÉ UNIQUE
La société PROVERA France,
Représentée par son Président, Monsieur Louis BOURIEZ



PROVERA MEDIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
PROVERA MEDIA
Domaine De Beaubourg
1 rue du Chenil
77146 Croissy-Beaubourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROVERA MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

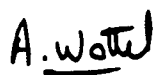
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 02 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Amélie Wattel

PROVERA MEDIA SASU

Domaine de Beaubourg

77183 CROISSY-BEAUBOURG

Comptes au 31/12/2022



Comptes annuels

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2022	31/12/2021
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 557		2 557	2 557
ACTIF IMMOBILISE	2 557		2 557	2 557
Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 389 654		3 389 654	3 349 443
Autres créances	14 495		14 495	16 772
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	310 038		310 038	101 474
Charges constatées d'avance	299		299	
ACTIF CIRCULANT	3 714 488		3 714 488	3 467 691
TOTAL GENERAL ACTIF	3 717 045		3 717 045	3 470 248
PASSIF			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel			10 000	10 000
Ecart de réévaluation				
Réserve légale			1 000	1 000
Réserves réglementées				
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants				
Report à nouveau			14 924	14 924
Résultat de l'exercice			10 186	8 164
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			36 111	34 088
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes assimilées			55	54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			245 518	114 676
Autres dettes, dont comptes courants d'associés			3 435 360	3 321 428
Produits constatés d'avance				
DETTE			3 680 934	3 436 159
TOTAL GENERAL PASSIF			3 717 045	3 470 248

RESULTAT COMPTABLE		31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	dont export		
Production vendue de services		271 772	233 121
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		639	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		272 412	233 122
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes	crédit bail mobilier		
Autres charges externes	crédit bail immobilier	257 692	220 936
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE	1 096	1 139	1 079
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		258 831	222 015
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 581	11 107
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles	dont amort.souscript. PME innovantes		
	dont amort.exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices		3 395	2 943
BENEFICE ou PERTE		10 186	8 164
RESULTAT FISCAL		Résultat comptable	10 186
REINTEGRATIONS			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		3 395	
Divers, intérêts Cptes-cts	écart sur OPC		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			
	dont part loyers dispensés de réintégration		
Charges afférentes du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Résultat fiscal régime optionnel de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Produits afférents du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
DEDUCTIONS			
Entreprise nouvelle	Zones franche urb.		
Restruct. Défense	Rep. ent. Difficult.		
Entreprise innovante	Bass. empl. à redyn.		
Divers, dont "Outre mer"	Revitalisation rurale		
ZFANG	Créances sur déficit		
Zone dévelop. prioritaire	Déduction except.		
Art 39 decies B	Bass. urbain dynam.		
Art 39 decies D	Art 39 decies A		
Art 39 decies F	Art 39 decies C		
Art 39 decies G	Simul. de conduite		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits	BENEFICE ou PERTE	13 581	

Annexes

Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Frais d'établissement : amortissement linéaire 12 mois

Logiciels : amortissement linéaire 36 mois pour le principal et 12 mois pour les compléments

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

	Amortissements
Immobilisations corporelles	
Instal gén. , agenc., aménag., construc	15 ans
Matériel et outillage	6 ans 2/3
Instal., aménag., agenc. divers	6 ans 2/3
Matériel de bureau et d'informatique	3 ans
Mobilier	12 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provera Média n'a pas de participation.

PROVISIONS

Les provisions pour risques sont calculées en fonction des pertes connues ou estimées.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

CREANCES CLIENTS/DETTES

Les créances clients et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société poursuit son développement avec la hausse des campagnes de publicité sur 2022 en lien avec la stratégie du groupe de renforcer l'activité média.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

EFFECTIF MOYEN

La société n'a pas de salariés au 31/12/2022.

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société PROVERA MEDIA, filiale à 100% de PROVERA FRANCE, sont inclus dans les comptes consolidés de LOUIS DELHAIZE.

Immobilisations - Amortissements - Plus et moins- values

Déclaration au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute début d'exerc.	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation légal
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, mat., outillage					
Installations générales, agencés divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	2 558			2 558	
TOTAL	2 558			2 558	

AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions sorties	Montant fin d'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Plus ou moins-values		
Immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	19%	Long terme 15 ou 12,8%	0%

Ce tableau est détaillé dans l'état 2033C de la liasse fiscale.

TOTAL		
Plus-values taxables à 19%	Régularisations	
TOTAL		

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 557	2 557	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 389 654	3 389 654	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	14 495	14 495	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	299	299	
TOTAL GENERAL	3 407 007	3 407 007	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	55	55		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	245 518	245 518		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	618	618		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	798	798		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	540	540		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 435 361	3 435 361		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 682 891	3 682 891		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408120	FACTURES FRAIS GENERAUX A RECEVOIR	120,00		120,00
408150	FACTURES FRAIS GENERAUX A RECEVOIR	8 953,90	8 520,00	433,90
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		9 073,90	8 520,00	553,90
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
448603	CONTRIBUTION FONCIERE ET VAL AJOUTE	540,00	405,00	135,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		540,00	405,00	135,00
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	55,79	54,88	0,91
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		55,79	54,88	0,91
TOTAL CHARGES A PAYER		9 669,69	8 979,88	689,81

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2022

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES DIVERSES PAYEES D'AVANCE	300		300
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		300		300

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		34 088	
Distributions sur résultats antérieurs		8 164	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		25 925	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital		-	-
Variations des primes liées au capital		-	-
Variations des réserves		-	-
Variations des subventions d'investissement		-	-
Variations des provisions réglementées		-	-
Autres variations		-	-
Résultat de l'exercice		-	10 186
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			36 111

Provera Media n'a pas d'engagements financiers au titre de 2022.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice pour les commissaires aux comptes s'élève à 7.161€

SITUATION FISCALE

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2022 est de 25%, le bénéfice ne dépassant pas la fraction des 500K€.

	31-12-2022	31-12-2021
Impôt sur les sociétés de l'exercice comptabilisé (Charge totale d'impôt du groupe)		
	3.395	2.943
Impôt sur les sociétés supporté en absence d'intégration fiscale (total des charges d'impôts individuelle)		
Charge (économie) d'impôt sur les sociétés de l'exercice		

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	100	0	0	100

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
SERVICES	271 772		271 772	233 122	16,58 %

TOTAL	271 772		271 772	233 122	16,58 %
-------	---------	--	---------	---------	---------

PROVERA MEDIA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : Domaine de Beaubourg
1, rue du Chenil
77183 CROISSY BEAUBOURG
RCS MEAUX 821 769 742

POUVOIR

Je soussigné : Louis BOURIEZ

agissant en qualité de Président de la société PROVERA FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé Domaine de Beaubourg- 77183 CROISSY BEAUBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 442 670 949, elle-même Présidente de la Société PROVERA MEDIA, sus désignée,

donne par les présentes pouvoir à :

Alice COLINEAU
Service juridique CORA
Domaine de Beaubourg – 1 rue du Chenil
77183 CROISSY BEAUBOURG

De pour moi et en mon nom, faire au Tribunal de Commerce de MEAUX tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés.

A cet effet :

faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, donner bonnes et valables quittances, mainlevées et décharges, et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

L'exécution du mandat vaudra décharge du mandataire.

Fait à CROISSY BEAUBOURG
Le 5 juin 2023

